

Calendrier 2021 des collectes de déchets

Ville d'Ottignies–Louvain-la-Neuve

Téléchargez gratuitement
l'application **Recycle!**
pour tout connaître sur
les collectes des déchets.



**PMC : vous serez averti personnellement
lorsqu'il y aura du nouveau pour le sac bleu**

inbw

Fostplus

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	7-21	4-18	4-18	1-15-29	15(sa)-27	10-24	8-22	5-19	2-16-30	14-28	13(sa)-25	9-23
Papiers-cartons	28	25	25	22	20	17	15	12	9	7	4	2-30
Ordures ménagères et organiques	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso											
Encombrants	Enlèvement à la demande (voir verso)											

Pour de plus amples renseignements sur les collectes de déchets, voir au verso.

Remarques importantes :

- Les collectes commencent **dès 6 h du matin** (5 h en cas de canicule). Prière de sortir vos déchets la veille **à partir de 20 h**.
- Poids maximum des sacs poubelles conformes : 15 kg.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- **S'ils n'ont pas été collectés**, contactez in BW (0800/49 057 ou valmat@inbw.be) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte. **Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte!**
- En cas de travaux, placez vos déchets **à un endroit accessible**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Un problème concernant les collectes des PMC,
des papiers-cartons, encombrants ou les bulles à verre?
Contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets)

0800 49 057 – valmat@inbw.be



Grand Nettoyage de Printemps les 25, 26, 27 et 28 mars 2021

Regroupez-vous avec vos voisins pour nettoyer votre quartier ou participez au nettoyage organisé par la Ville. Plus d'infos sur www.walloniepluspropre.be ou olln.be > déchets



Horaire et adresses des recyparcs les plus proches*

Chemin de Vieusart 3, 1325 Chaumont-Gistoux, T 010 86 08 52
Rue du Werchai, 1490 Court-St-Étienne, T 010 61 83 43
Colline du Glain 33, 1330 Rixensart (Genval), T 02 654 12 26

- **Horaire unique pour toute l'année:** du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h.
- **Jours de fermeture:** les dimanches et les jours fériés légaux.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, films d'emballages et plastiques durs (dans certains recyparcs), bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux, piles, capsules de café en aluminium, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats et pots de fleurs.

Pour plus d'informations : www.inbw.be

*Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Visez juste

avec le guide de tri des emballages

PMC

(bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Remarques :

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 L.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



P Bouteilles et flacons en Plastique



Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique

M Emballages Métalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques

C Cartons à boissons



Collecte en porte-à-porte*



ATTENTION ! Pas d'extension des emballages en plastique autorisés dans les sacs bleus tant que le centre de tri n'est pas adapté (pas avant l'été 2021). Donc sont toujours interdits :



Barquettes et ravieres en plastique



Frigolite, papiers aluminium et cellophane



Tout autre emballage et objet en plastique



Gobelet en plastique



Pot de yaourt



Papiers et cartons sales

Sont à déposer au recyparc :

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant



- Pots de fleurs.

- Emballages de pesticides (insecticides, herbicides, anti-mousses, raticides...), d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.

- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



- Films d'emballage en plastique tels que les sacs, les films entourant les bouteilles et les rouleaux de papiers essuie-tout...



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles*



Verre coloré

Verre incolore



Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé ; ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les verres résistant aux hautes températures



La porcelaine, la céramique et la terre cuite



Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal



Les ampoules économiques et les tubes néon



Remarque : Les ampoules à filament, halogènes et les verres à boisson cassés sont à jeter bien emballés dans vos déchets résiduels.

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*
Caisses en carton / piles de papier ficelées ou conteneur réservé uniquement aux papiers-cartons**



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes

Remarques

- Maximum 1 m³.
- Enlevez le film en plastique des publications.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg ou dans votre conteneur 240 L pour papiers-cartons.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les papiers et cartons sales



Les photos



Le papier peint



Le papier aluminium



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

*ou via le recyparc ** Facultatif. Plus d'infos: valmat@inbw.be

Ville d'Ottignies–Louvain-la-Neuve

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Stop aux déchets ménagers dans les poubelles publiques :

Seuls les menus déchets des usagers de la voie publique et des endroits accessibles au public sont à déposer dans les poubelles. Pas question d'y déposer ses déchets ménagers!!!

Les déchets ménagers dans les sacs jaunes et les sacs biodégradables

Calendrier de collecte des déchets ménagers dans les quartiers :

Lundi : Limelette et quartier de Pinchart

Mardi : Mousty, Vieux Bruyères, Parc scientifique de LLN, Vieusart et la Baraque

Mercredi : Bruyères, Biéreau, Lauzelle, Blocry, Hocaille et boulevard de Lauzelle

Jedi : Céroux, Petit-Ry, zone du marché d'Ottignies

Vendredi : Ottignies centre, Tiernat, La Croix, Bauloy, avenue de Lauzelle

En cas de jours fériés

Vendredi 01/01 → Lundi 04/01 Lundi 04/04 → Mardi 06/04 Jeudi 13/05 → Vendredi 14/05 Lundi 24/05 → Mardi 25/05
Mercredi 21/07 → Jeudi 22/07 Lundi 01/11 → Mardi 02/11 Jeudi 11/11 → Vendredi 12/11

Pour rappel, les sacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte après 20 h ou le jour de la collecte avant 6 h. Les sacs doivent être fermés et ceux à déchets ménagers ne peuvent pas peser plus de 15 kg. Afin d'éviter l'ouverture des sacs par des animaux, veillez à emballer correctement les déchets odorants, par exemple dans un sac de réemploi, et/ou déposez-les dans une poubelle en dur bien visible en bordure du domaine public.

Envie de diminuer le volume de vos déchets ?

De nombreuses solutions s'offrent à vous !

Les sacs pour les déchets organiques ou le compostage : une bonne alternative pour alléger votre sac jaune !

Tout ce qui se décompose peut être mis dans les sacs biodégradables de couleur blanchâtre (3€ le rouleau de 10 sacs) collectés une fois par semaine, en même temps que les sacs jaunes (camion bi-compartmenté) : une économie pour votre portefeuille et un geste pour la planète !

<https://www.oln.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/gestion-des-dechets/dechets-organiques>

Envie de composter vos déchets? <https://www.oln.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/gestion-des-dechets/le-compostage>

Donner des objets en bon état et/ou acheter des objets en seconde main

Des vêtements et chaussures propres et en bon état ?

Pensez à les déposer dans les bulles à vêtements « Terre », « Oxfam » ou « Les Petits Riens » situées à côté des bulles à verre :

<https://www.oln.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/gestion-des-dechets/verres>

Vous pouvez également les déposer à la Vestiboutique de la Croix-Rouge (rue de Franquénies 3 à Mousty), la Maison Maternelle (chaussée de La Croix, 34 à Ottignies) et Apides (Rampe des Ardennais 18 à Louvain-la-Neuve)

La Donnerie : une solution contre le gaspillage

Il s'agit d'une liste de diffusion par courriel où les membres peuvent offrir ou demander des objets aux autres membres. Les objectifs ? Lutter contre le gaspillage et la surconsommation, pratiquer la solidarité et la simplicité, et créer des liens entre les habitants :

<https://luna.agora.eu.org/listes/cgi-bin/mailman/listinfo/donnerie>

La Ressourcerie Restor : une seconde vie pour toute une série d'objets

Si vous avez des encombrants dont au minimum 25% des objets sont en bon état, la Ressourcerie peut venir les chercher chez vous gratuitement (max 3 m³) sauf si vous avez besoin de main-d'œuvre pour une intervention à l'étage ou le démontage. Prenez rendez-vous au **067/68 55 10** ou visitez le site internet **www.restor.be**. Les objets réutilisables peuvent être également déposés par vos soins sur rendez-vous, rue de Glabais 14 à Genappe en fonction des horaires définis.

Réparer vos objets abîmés : ne jetez plus les objets qui peuvent être réparés !

Pensez aux Repair Cafés, des événements réguliers où vous réparez vos objets avec des bénévoles qualifiés dans la joie et la bonne humeur !

Chaque mercredi à la Maison du Développement Durable (Place Agora 2 à 1348 Louvain-la-Neuve) - www.maisondd.be

Participez également au projet européen Sharepair : <https://www.maisondd.be/contenu/sharepair-aider-citoyens-a-reparer-davantage>

Vous voulez aller plus loin dans la diminution de vos déchets : le zéro déchet ?

Achats en vrac ? Gobelets réutilisables pour les festivités ? Achats en circuits courts ? Acheter local et de saison ?...etc.

Toutes les informations : <https://www.olln.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/zero-dechet>

Trop de publicités dans votre boîte aux lettres ? Coller un autocollant « stop pub » disponible dans les bureaux de poste

Informations complémentaires

Que faire de vos déchets encombrants non réutilisables ?

Si vos déchets sont non réutilisables, vous pouvez prendre RDV auprès d'in BW, votre intercommunale de gestion des déchets au : **0800/49 057**. Vous payez 5 €/m³ (max 3 m³ par enlèvement). Les informations complètes et la liste des déchets acceptés se trouvent sur le site www.inbw.be/encombrants

Les déchets devront être triés et sortis pour l'heure fixée et placés à un endroit facilement accessible tel que l'enlèvement puisse se dérouler en toute sécurité. Sortez vos déchets le jour même afin d'éviter tout dépôt sauvage. Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez pas aider l'agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous. En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera effectué !

Collecte des branchages

Deux collectes de branchages sont organisées chaque année : elles sont annoncées dans le bulletin communal de mars/avril et de septembre/octobre.

Le recyparc le plus proche

Vous habitez :

Ottignies, Céroux et Mousty	→ Parc de Court-St-Étienne	à environ 3 km
Louvain-la-Neuve	→ Parc de Chaumont	à environ 5 km
Limelette/Fond de Bondry	→ Parcs de Wavre, Rixensart ou Court-St-Étienne	à environ 8 km
Limelette/Rofessart	→ Parc de Rixensart	à environ 4 km

Les points de vente des différents sacs poubelles (jaunes, blancs, bleus)

AD Delhaize	Avenue de la Gare, 14	1300	Limal	010/42 03 03
Biostory	Avenue des Combattants, 92A	1340	Ottignies - LLN	010/40 23 46
Colruyt	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/41 79 30
Colruyt	Grand-Route, 89	1435	Corbais	010/65 88 92
Colruyt	Avenue des Princes, 45	1300	Wavre	010/22 68 40
Delhaize	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/40 15 69
Delhaize LLN	Centre commercial de l'Esplanade	1348	Ottignies - LLN	010/45 86 57
	Place de l'Accueil, 10 bte 49			
Di	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/41 13 00
Farm	Traverse d'Esopé, 12	1348	Ottignies - LLN	010/77 03 05
Fidantzia 64	Place des Wallons, 26A	1348	Ottignies - LLN	010/22 45 00
Intermarché	Avenue Albert 1 ^{er} , 59	1342	Ottignies - LLN	010/41 70 60
Intermarché	Place Baudouin 1 ^{er} , 12	1490	Court-Saint-Étienne	010/61 87 67
Garage Hermand	Avenue des Combattants, 117	1340	Ottignies - LLN	010/41 34 32
JMB Food	Avenue Provinciale, 127	1341	Ottignies - LLN	010/61 52 52
Le Ripin (Clair Soleil)	Avenue de la Résistance, 26	1340	Ottignies - LLN	010/40 29 99
Louis Delhaize	Rue du Lac, 25A	1348	Ottignies - LLN	
Station Lukoil	Avenue Provinciale, 90	1341	Ottignies - LLN	010/61 32 62
Station Q8	Boulevard Baudouin	1348	Ottignies - LLN	010/77 03 05
sprl Louvalim (Spar)	Rue Charlemagne, 7	1348	Ottignies - LLN	010/86 03 94
White Night	Avenue de Wisterzée, 2	1490	Court-Saint-Étienne	010/68 95 55

Vos déchets ménagers n'ont pas été collectés ? Vous avez respecté les consignes et vos ordures ménagères n'ont pas été collectées ? Contactez la ville au plus tard le lendemain du jour de la collecte : environnement@olln.be

Pour tout autre renseignement sur les déchets ménagers, spéciaux, encombrants...

Veillez contacter le service Environnement T 010 43 62 50 ou environnement@olln.be

Ou via le site de la ville www.olln.be/fr/ma-ville/services-techniques/environnement/gestion-des-dechets